

Le parapluie ou le mauvais objet

Dans un temps où le projet prévaut sur l'acte, où l'intention se suffit, où l'activité n'est qu'un objet, où le sens des vacances collectives disparaît dans de trop abstraites joutes oratoires, où il s'agit souvent plus de se souffleter à coups de responsabilités non assumées, il peut être intéressant de recentrer ces « débats » sur leur objet !

Dans le meilleur des mondes possibles (des accueils collectifs de mineurs !), les organisateurs organisent, les directeurs dirigent, les animateurs animent etc. etc. et tout devrait aller pour le mieux. La suite logique aurait pu être : et les enfants et les jeunes en profitent ! Une des dérives possibles – bien entendu dans un modèle théorique – est cette tentation millénaire d'aller chercher dans l'oeil de l'autre la poutre qu'on ne voit pas dans le sien. Or cette dérive n'est pas que dans un monde virtuel, malheureusement ! Moi, si j'étais organisateur je ne ferai pas comme ça, bougonnent les directeurs (qui pourtant ne pourraient pas diriger sans les séjours organisés !), et moi si j'étais directeur je Dirigerai Mòssieur (ou Madame !), je n'ouvrirai pas sans arrêt le parapluie de mes peurs ! Je majusculiserai la fonction ! Et les uns de renvoyer les autres à l'excès de leur prise en compte de l'environnement culturo-sociétalo-mondialisalo-économique, ces mêmes autres ironisant sur la frilosité, voire l'incompétence pédagogique de ces uns. Nous ne parlerons pas du jeu qui sévit à l'identique entre directeurs et animateurs : en chaque animateur sommeillant un directeur et en chaque directeur une réminiscence de quelques souvenirs d'animation... Il importe, au moment où vont s'ouvrir des milliers de séjours, qui permettront à des millions d'enfants de passer des vacances pleines de repos, de plaisirs, d'aventures et de vrais apports éducatifs, de resituer quelques points socles.

NE PAS SE TROMPER DE CIBLE Tous les adultes, mais aussi toutes les structures, les organisations qui vont de près ou de loin, organiser, gérer, diriger, animer les accueils collectifs de mineurs le font sur la base d'un projet politique, ou éducatif – la différence de lecture n'étant après tout qu'une différence de focale ! Avant donc de se voler dans les plumes au nom de sacro-saints principes qui n'ont plus de principes que le sacro-saint, il conviendrait que chacune des parties concernées étudient ce même projet. Chaque organisateur a l'absolue liberté d'organiser la forme de séjour qui correspond à ses principes. Mais, chaque directeur a l'absolue liberté, et l'absolu devoir de bien négocier sa participation à l'entreprise – au sens construction. Il est le bras actif du projet de l'organisateur. Il ne peut pas, engagé dans l'action, reprocher à cet organisateur ce qu'il a accepté, contractuellement en plus, de mettre en oeuvre. À moins de tromperie sur la « marchandise » ! Il importe que chaque directeur mesure bien le fait que sans le projet éducatif de l'organisateur, le projet pédagogique idéal qu'il porte n'aurait aucun sens, aucune valeur parce que totalement coupé d'une réalité de terrain, donc de publics. Pour autant, pas un organisateur ne devrait pouvoir reprocher à un directeur de ne pas avoir osé dépasser des limites que lui même a installées. Acteurs complémentaires d'un projet

politique commun pour les vacances et les loisirs collectifs, c'est possible ? Si oui, ça tient de la relation, de la construction commune, de la non-instrumentalisation de la dynamique unique qui continue de fonder les ACM ! Il est impossible, pour cause justement de projets et d'ambitions éducatives, de confondre un stage d'activités pour jeunes ou adultes, un voyage touristique, un séjour linguistique, un échange de jeunes et tous autres programmes et organisations y compris de loisirs, avec l'entité et l'objet Accueil Collectif de Mineurs ! Il ne faut pas oublier que pour ce qui concerne notre pays, cette organisation unique est institutionnellement organisée, qu'elle se construit sur un projet éducatif obligatoire, et qu'historiquement, elle est une activité institutionnellement organisée au même niveau que l'école, avec les mêmes ambitions sociales et sociétales, voire de fait, républicaines. Il ne faut pas oublier que les vacances collectives d'enfants et de jeunes sont considérées comme faisant partie de l'éducation, de ce qui soude et dynamise un collectif, ce qui alimente une citoyenneté. Grands mots et grands principes ? Oui ! Mais qui, remis au coeur des préoccupations qui ouvraient ce petit texte, les resituent à une autre échelle... Bonne vacances donc à tous les bénéficiaires heureux des ACM de cet été.

Alain Gheno

[Cahier de l'Animation n°71](#)